

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2022/2678/167 du 31 août 2022 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à SA AGILIS ENGINEERING à exploiter deux compresseurs à Grass, 6, rue Charles Kieffer.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal ainsi que sur le site internet de l'ITM

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du **14 SEP. 2022**

Steinfort, le **14 SEP. 2022**

Le bourgmestre



Le secrétaire communal

Il est porté à l'attention de l'Administration Communale de Steinfort que l'avis de l'Administration Communale de Steinfort, en matière de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire, a été communiqué à SA AGILIS ENGINEERING à exploiter deux compresseurs à Gies, à l'adresse Charles Keller.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal ainsi que sur le site internet de l'ATM.

pour le Collège des bourgmestres et échevins

Diane Stockreiser-Futz
Secrétaire communal



Sammy Wagner
Bourgmestre